

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 30 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente Mai le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Ayant donné pouvoir : 4

Votants : 13

Secrétaire de séance : Mme DARZACQ Vanessa

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme DARZACQ Vanessa, Mme COUSIN Elisa, M. BENOITON Olivier, M. TRIGNOL François, Mme LE DIGABEL Laëtitia, Mme CHANQUOY Véronique.

Absents / Excusés : M. CHANET Jean-Pierre, M. GALINAT Arthur, Mme BON Amélie, Mme RODRIGUES Marine, Mme DELTEIL Stéphanie, M. BODIN Jean-Michel.

Procurations : M. CHANET Jean-Pierre donne pouvoir à M. DESCAMP Jean-Marie, M. GALINAT Arthur donne pouvoir à M. TRIGNOL François, Mme BON Amélie donne pouvoir à Mme DUPUY Valène, Mme RODRIGUES Marine donne pouvoir à Mme CHANQUOY Véronique,

Délibération n° 2023-019

Objet : Droit de place « Marché des producteurs de Pays » – édition 2023

Madame le Maire propose d'instaurer un droit de place pour les professionnels qui souhaitent être présents lors de l'édition 2023 des « Marchés des Producteurs ».

Madame le Maire précise que l'édition se tiendra du 1^{er} Juillet au 31 Août 2023.

Madame le Maire propose ce qui suit :

- **Droit de place forfaitaire : 120 € / participant** sur la période du 1^{er} Juillet au 31 Août 2023.
- **Droit de place payable par avance.**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

- **Approuve** les conditions de participation proposées.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Publié le 06 / 06 / 2023
Notifié le 30 / 05 / 2023

Le Maire,
Valène DUPUY

